

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 530 portant expulsions du Territoire de la Côte Française des Somalis

n° 530

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 mai 1952

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1952

Date du numéro
1 juin 1952

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884, Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du Commandant de Détachement de Gendarmerie,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

—Sont expulsées du Territoire »de la Côte Française 3 des Somalis, les personnes dont les noms suivent : L. Djama Mousse, Somali Midigan Rer Talabo Até, né vers 1937 s à Boramah (Somaliland), fils de Mousse Elmi et de Saarla Ali; Ismaël Ibrahim, Somali Haber Awal Issa Moussa Mahamed Isseh Hassan Mahamed, né à Bouro (Somaliland), vers 1932, fils d'Ibrahim Aoualeh et de Fatouma Abokor ; Ibrahim Yassin, Somali Haber Awal Issa Moussa Mahamed Ismaël Rer Waiss né à Berbeira (Somaliland), vers 1930, fils de Yassin- Aden et de Fatouma Bogoreh ; Mahamed Abdi, Somali Gadabourcy Rer Nour Rer Alas né à Boramah (Somaliland) vers 1937, fils d'Abdi Adji Elmi et de Fatouma Ismaël ; Younis Ahmed, Somali Gadabourcy Bahabar Abokor Rer Eldid, né à Zeilah (Somaliland), vers 1927, fils d'Ahmed Chirdon et de Mairo Barreh ; Nour Aouo Kalif, Somali Haber Awal Djibril Abokor Bahabar Aden, né à Argueissa (Somaliland) vers 1937, fils de Kalif Odoua ca et d'Aoua Abdilleh ; Mahamoud Djama, Somali Darod Madjerten, né à Berbeira (Somaliland) vers 1921, fils de Djama Mahamoud et d'Aouah Kassim ; Hersi Boulaleh, Somali Tournai, né à Zêïlah (Somaliland) vers 1933, fils de Boulaleh Hersi et de Fatouma Ali ; Ahmed Addour, Somali Haber Awal Djibril Abokor Bahah Omar, né à-Abassio (Somaliland) vers 1934, fils d'Addour Adouah et d'Âmbaro Farah ; Ibrahim Abdulleh, Somali Issak Haber Djallo Moussa Abokor,né à Erigavo (Somaliland) vers 1924, fils d'Abdulleh Djama et I d'Ambaro Osman.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Par délégation :Le Secrétaire Général,CHAMBOREDON.